

# CATALOGUE FORMATION

## MASTERE MANAGEMENT DES STRUCTURES DE SPORT



**ESMAS Business School** est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **ESMAS Business School** dispense des formations en Management allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

## FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

### Présentation

Le Mastère Management des Structures de Sport (MS2) de l'ESMAS est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 2 ans des professionnels polyvalents capables de gérer tous les aspects d'une structure liée au sport, qu'il s'agisse d'une salle de sport, d'un complexe sportif, d'un club ou d'une piscine afin de leur faire acquérir des compétences transversales du secteur du sport.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins des professionnels des organisations sportives, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère Management des Structures de Sport (MS2) de l'ESMAS permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

### Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

### Prérequis

#### NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Management des Structures de Sport (MS2) de l'ESMAS est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2<sup>ème</sup> année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

**Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.**

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

## Objectifs

Le Mastère Management des Structures de Sport (MS2) de l'ESMAS est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Maîtriser le management d'une structure sportive
- ❖ Acquérir une connaissance approfondie du cadre réglementaire en matière de gestion des structures sportives
- ❖ Élaborer un plan de développement commercial
- ❖ Décliner la stratégie de développement du portefeuille client
- ❖ Comprendre les exigences QHSE relatives aux structures sportives
- ❖ Acquérir des compétences en gestion et finance
- ❖ Développer la relation client et fidéliser le portefeuille
- ❖ Piloter des projets d'aménagement et de développement.

## Méthode pédagogique et évaluation

### Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

## Durée et Financement

### DURÉE DES ÉTUDES :

- ❖ 2 ans pour les étudiants titulaires d'un Bachelor ou d'un diplôme équivalent et un an pour les étudiants ayant validé leur 1<sup>ère</sup> année de Mastère.
- ❖ Alternance possible.

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

## Modalités et délais d'accès

### Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre 2026

### Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

### POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en première année de Mastère



## FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

### Débouchés

- ❖ Responsable d'une salle de sport/ de structure de sport
- ❖ Responsable clientèle
- ❖ Responsable des ventes
- ❖ Chef de vente
- ❖ Chef de zone
- ❖ Responsable de secteur
- ❖ Chargé d'affaires
- ❖ Business Developer
- ❖ Responsable commercial
- ❖ Responsable grands comptes ou comptes clés
- ❖ Responsable partenariat
- ❖ Conseiller commercial

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

## Programme

### **1<sup>ERE</sup> ANNEE**

La formation MS2 en 1<sup>ère</sup> année qui vise à acquérir des compétences managériales est articulée ainsi qu'il suit :

#### **Semestre 1 :**

- ❖ Stratégie d'entreprise
- ❖ Management des Ressources Humaines et comportement organisationnel
- ❖ Management de projet et de l'innovation
- ❖ Géopolitique du Manager
- ❖ Finance d'entreprise et gestion de la trésorerie
- ❖ Anglais
- ❖ Enjeux de l'entreprise dans une économie mondialisée
- ❖ Droits des affaires

#### **Semestre 2 :**

- ❖ Business Model & Business Plan
- ❖ Marketing de l'innovation
- ❖ Gestion des outils collaboratifs
- ❖ Mondialisation et économie internationale
- ❖ Stratégies commerciales des entreprises
- ❖ Veille et Benchmark sportif
- ❖ Intelligence économique et veille stratégique
- ❖ Stratégies d'influence et de lobbying
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (Facultatif)

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

## **2<sup>EME</sup> ANNEE**

La formation MS2 de l'année de spécialisation est organisée autour de deux (2) axes :

### **AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION**

#### **Semestre 1 :**

- ❖ Image de Marque et Branding Sportif
- ❖ Études et Analyse de Marché Internationales
- ❖ Internationalisation des entreprises
- ❖ Gestion des partenariats et relations publiques

#### **Semestre 2 :**

- ❖ Droit et réglementations du sport
- ❖ Management des opérations commerciales
- ❖ Investigation et reformulation du besoin client
- ❖ Management et animation des équipes
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

### **AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION**

- ❖ Validation des blocs de compétences :

**Bloc 1 :** Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

**Bloc 2 :** Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

**Bloc 3 :** Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

**Bloc 4 :** Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

**Bloc 5 :** Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

## FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



**Référent handicap** : Stéphane NOAH

**Téléphone** : 0160055830

**Mail** : Stephanenoah@emsp-bs.fr

### Contacts

Mail : contact@esmas.fr / admissions@esmas.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [Cette page](#)



## Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.

## Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école